



Rapport du mairie

sur la situation financière terminée le 31 décembre 2020

Présenté à la séance ordinaire du 14 juin 2021
par le maire, monsieur Joseph Imbeault



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2020

Les états financiers de l'année 2020 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 10 mai 2021.

Les résultats non consolidés révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 256 721 \$. Ce montant s'explique par l'aide financière reçue du gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ainsi que par la mise sur pause de plusieurs services et activités. En effet, en raison des mesures sanitaires, le service de bande estivale a dû être suspendu en 2020 ainsi que toutes les activités culturelles et de loisirs : soirée hommage aux bénévoles, fête de l'Halloween, fête familiale au quai, journées de la culture, etc. Aussi, les températures clémentes vécues l'hiver dernier ont empêché le glaçage de la patinoire et des rénovations exécutées à l'école Sainte-Marie ont interféré avec l'ouverture de la bibliothèque.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2020

| | Budget 2020 | Réalisations 2020 | Réalisations 2019 | Consolidation avec RGMRM |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Revenus de fonctionnement | 2 404 471 | 2 431 086 | 2 282 119 | 2 552 670 |
| Charges | 2 858 647 | 2 598 752 | 2 587 964 | 2 728 367 |
| Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales | <u>(454 176)</u> | <u>(167 666)</u> | <u>(305 845)</u> | <u>(175 697)</u> |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | | | | |
| Amortissement des immobilisations | 562 910 | 572 533 | 553 459 | 606 104 |
| Coût des propriétés vendues | | (101) | | (101) |
| Produit de cession | | 12 000 | | 23 596 |
| Gain ou perte sur cession | | 72 531 | | 92 691 |
| Remboursement de la dette à long terme | (154 784) | (156 779) | (76 494) | (211 514) |
| Affectations | | | | |
| Activités d'investissement | | (50 859) | | (55 279) |
| Excédent (déficit) de fonctionnement affecté | (13 950) | (24 938) | (21 740) | (28 392) |
| Excédent (déficit) de fonctionnement non-affecté | | | | 12 336 |
| Total des éléments de conciliation à des fins fiscales | <u>454 176 \$</u> | <u>424 384 \$</u> | <u>454 157 \$</u> | <u>439 441 \$</u> |
| Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales | <u>0 \$</u> | <u>256 721 \$</u> | <u>148 312 \$</u> | <u>263 744 \$</u> |

ÉTATS FINANCIERS 2020 (SUITE)

Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2020 était de 620 135 \$ plus un montant affecté de 94 240 \$. La dette à long terme s'élevait à 2 627 158 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures comptables nous obligent à inclure notre participation à la RGMRM dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL — ANNÉE 2020

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✓ Un membre du conseil reçoit une rémunération de 427,76 \$ et une allocation de dépenses de 213,88 \$ mensuellement ainsi qu'un montant de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes;
- ✓ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 1 069,88 \$ et une allocation de dépenses de 534,94 \$ mensuellement.

FAITS SAILLANTS 2020

L'année 2020 nous aura permis de réaliser quelques projets :

- ✓ achat d'une scène démontable pour le Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✓ entente avec la MRC de Manicouagan relative à la tarification pour un service de dépôt pour les ordures ménagères et le recyclage pour les villégiateurs;
- ✓ ouverture d'un sentier de raquettes derrière le Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✓ première année de reprise de la gestion du camping;
- ✓ réaménagement du bureau municipal et du garage municipal.

Certains projets ou dossiers débutés ou en cours en 2020 se poursuivront en 2021 :

- ✓ aménagement d'une nouvelle salle d'archives;
- ✓ dossiers de l'eau potable et des eaux usées;
- ✓ réfection de la rue des Îles;
- ✓ rénovation de la salle polyvalente;
- ✓ transfert de responsabilité des pompiers.

INFORMATIONS 2020

La population en 2020 était de 1 294 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

| | |
|---|---------------|
| Évaluation imposable 2020 (au dépôt du rôle le 10 septembre 2019) : | 64 712 400 \$ |
| Évaluation non imposable 2020 (église, écoles, gouvernement, édifices municipaux) : | 6 188 300 \$ |
| Évaluation foncière 2020 : | 70 900 700 \$ |

La municipalité emploie 12 travailleuses et travailleurs permanents, 2 travailleurs temporaires et 9 pompiers.

CONSEIL MUNICIPAL 2017-2021

Joseph Imbeault, maire
Gilbert Dupont, conseiller district n° 1
Claude Lavoie, conseiller district n° 2
Roxanne Caron, conseillère district n° 3

Huguette Tremblay, conseillère district n° 4
Laurence Martel, conseillère district n° 5
Romain Bergeron, conseiller district n° 6

NOUS JOINDRE

Adresse : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
Téléphone : 418 567-2345
Télécopieur : 418 567-2344
Courriel : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
Site internet : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
Page Facebook : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau
Page Facebook Loisirs : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneauLCVC

CONCLUSION

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible. Je peux vous assurer qu'une saine gestion est effectuée par l'administration qui se fait un devoir de rendre des comptes régulièrement au conseil sur l'évolution financière de la municipalité.

Je tiens aussi à remercier tous les employés et toutes les employées qui ont vécu une année « pas comme les autres » avec le télétravail et le suivi des consignes sanitaires.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,


Joseph Imbeault